

REGLEMENT 2014 INTERNATIONAUX JEUNES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

DATE : SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 AOUT

LIEU : SALLE REINE BESTEL, CHEMIN DU MEMORIAL CHARLEVILLE-MEZIERES

ARTICLE 1 : Conditions de participation

Cette épreuve est réservée aux délégations invitées par la Ligue de Champagne-Ardenne de Tennis de Table : Ligues, comités départementaux, clubs pays étrangers, provinces et clubs étrangers.

Les Internationaux Jeunes de Champagne-Ardenne regroupent 8 tableaux individuels à partir desquels 2 classements par équipes sont établis.

Aucune obligation d'être inscrit dans un challenge par équipe pour participer à la compétition individuelle.

Un joueur peut participer dans sa catégorie d'âge et/ou dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure si le nombre d'inscrits le permet

ARTICLE 2 : Formule

8 tableaux, répartis sur 4 catégories d'âges, sont organisés :

- 9 ans Garçons (Année 2005 et 2006)
- 9 ans Filles (Année 2005 et 2006)
- 11 ans Garçons (Année 2003 et 2004)
- 11 ans Filles (Année 2003 et 2004)
- 13 ans Garçons (Année 2001 et 2002)
- 13 ans Filles (Année 2001 et 2002)
- 15 ans Garçons (Année 1999 et 2000)
- 15 ans Filles (Année 1999 et 2000)

Les catégories d'âges sont celles fixées par l'ITTF à la date de l'épreuve.

Les joueurs français doivent avoir validé leur licence 2014-2015 avant le 25 Août 2014.

ARTICLE 3 : Coût

Avec forfait hébergement : L'inscription dans le premier tableau est incluse. Le montant de l'inscription dans un second tableau est de 10 Euros.

Hors frais hébergement : Le cout du premier tableau est de 25 Euros et de 10 Euros pour le second.

ARTICLE 4 : Engagements

Les engagements sont faits soit individuellement soit par le biais des délégations.

Chaque délégation peut engager au maximum deux joueurs par catégorie d'âge pour une équipe.

La liste des engagés avec le nom, le prénom, la date de naissance et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé, devra parvenir aux responsables de l'organisation si possible avant le 15 juillet et au plus tard avant le 15 aout.

ARTICLE 5 : Conditions financières

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des équipes engagées.

Des forfaits d'hébergement seront proposés en annexe.

ARTICLE 6 : Arbitrage

L'arbitrage des rencontres en partie par les joueurs et sera complété par des arbitres de l'organisation.

ARTICLE 7 : Juge-Arbitrage

L'équipe de juge arbitrage sera composé d'un juge-arbitre (JAN), d'un juge-arbitre adjoint, d'un assistant et d'un responsable des arbitres.

En cas de circonstances exceptionnelles, le juge arbitre se réserve le droit de modifier le règlement ci-joint

ARTICLE 8 : Jury d'appel

Pour tout litige sportif, un jury d'appel sera constitué par un représentant de la Ligue de Champagne-Ardenne, le Juge Arbitre et par le président du club recevant ou son représentant.

ARTICLE 9 : Formules des tableaux individuels

- 9.1 En fonction du nombre de demandes initiales d'inscriptions, les tableaux organisés seront de 48 joueurs maximum.
- 9.2 Déroulement des tableaux :
- Tableau de 48 : 16 poules de 3 puis 16 poules de 3. Les premiers sont placés dans un TED de 16 joueurs, les seconds dans un autre et les troisièmes dans un dernier. 8 parties au max
 - Tableau de 24 : 8 poules de 3 puis 8 poules de 3. Les premiers sont placés dans un TED de 8 joueurs, les seconds dans un autre et les troisièmes dans un dernier. 7 parties au max
- 9.3 Chaque participant fera au minimum 5 rencontres par tableau.
- 9.4 L'ensemble des résultats opposants des joueurs français seront homologués et enregistrés sur SPID.

ARTICLE 10 : Durée des parties

Dans tous les tableaux, l'ensemble des parties se déroule au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 11: Challenge

11.1 Un challenge par équipes sera établi à l'issue de chaque édition.

Ne peuvent participer à ce Challenge que les équipes représentées dans 5 tableaux différents par au moins deux filles et deux garçons.

L'équipe vainqueur du Challenge Equipe se verra remettre la somme de **500 Euros**.

11.1.1 Formule

Le classement de ce Challenge sera établi sur les cinq meilleurs résultats dans des tableaux différents (prise en compte des deux meilleurs résultats masculins et des deux meilleurs résultats féminins, le cinquième meilleur résultat pouvant être masculin ou féminin)

Chacun de ses cinq résultats retenus apporte à son équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau. Un bonus d'une place est attribué dans les catégories -9ans.

Exemple : En moins de 9 ans : 1er = 0 point, 2ème=1point etc...

En moins 11ans/13ans/15ans : 1er= 1point, 2ème= 2points etc...

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses cinq représentants
Le classement de ce Challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) équipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) équipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du Challenge

11.2 Un challenge féminin sera établi à l'issue de chaque édition.

Ne peuvent participer à ce Challenge que les équipes représentées par 4 filles évoluant dans, au moins, deux catégories différentes.

L'équipe vainqueur du Challenge Féminin se verra remettre la somme de **500 Euros**

11.2.1 Formule

Le classement de ce Challenge sera établi sur les quatre meilleurs résultats féminins dans, au moins, trois tableaux différents.

Chacun de ces quatre résultats retenus apporte à son équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau. Un bonus d'une place est attribué dans la catégorie -9ans.

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses quatre représentantes retenues (Si une fille participe à 2 tableaux, seul son meilleur résultat sera pris en compte)

Le classement de ce Challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) équipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) équipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du Challenge

11.3 Challenge de la délégation la plus représentée

La délégation représenté par le plus grand nombre de joueur se verra remettre un trophée.

Les délégations issues de la région Champagne-Ardenne ne peuvent pas participer à ce challenge

ARTICLE 12 : Récompenses

Un Cadeau d'accueil sera remis à chaque représentant de délégations ainsi qu'à chaque participant des IJCA

Récompenses individuelles :

1^{er}= Coupes et Médailles+Bon achat ou matériel
2eme= Coupes et Médaille
3eme et 4eme= Médailles

Récompenses par équipe :

Trophée par équipes : **500 Euros + Trophée**
Trophée féminin : **500 Euros+ Trophée+ Fleurs**

Délégation la plus représentée : Trophée de la ville de Charleville-Mézières.

ARTICLE 13 : Horaires

Ouverture de la salle : Vendredi 15H-19H
Samedi 8H
Dimanche 7h00

Horaires Compétition : Samedi 10H-19H
Dimanche 8H30-16H